

## AIN-TEMOUCHENT

# Comment lutter contre les formes de pollution ?

La session ordinaire du printemps de l'APW, tenue ce dimanche, a été consacrée essentiellement à l'environnement, un sujet pré-occupant du fait que les formes de pollution qu'on enregistre chaque jour sur le territoire de la wilaya menacent la vie de l'homme, l'animal et même les terres agricoles.

La lecture du rapport concernant la pollution par un membre de la commission de l'environnement de l'APW a fait savoir à l'assistance que la wilaya de Aïn-Témouchent connaît une dizaine de types de pollution, à commencer par les ordures ménagères qui dépassent les 200 tonnes par jour et qui sont jetées



par-ci, par-là, dans des décharges sauvages à proximité des habitations ou dans des terres agricoles.

Sur les 28 décharges publiques seules huit sont grillagées, raison pour laquelle les membres de l'APW ont suggéré de faire activer les projets des CET en vue d'en finir avec ces décharges sauvages. Le rapport note également le déversement des eaux usées vers les rivières et les mers en l'absence de stations d'épuration ou de bassins de décantation.

A cet effet, on se demande où en est le projet de réalisation des stations d'épuration de Aïn-Témouchent, El-Amria et de Hammam Bou-Hadjar.

La pollution industrielle est également citée dans le rapport de la commission de l'environnement puisque le complexe Henkel déverse ses déchets liquides dans l'oued, la cimenterie de Béni-Saf qui pollue l'air et provoque des problèmes respiratoires aux citoyens de Sidi-Safi et Beni-Saf, la tannerie d'El-Amria n'est pas en reste puisqu'elle pollue toute la région avec ses déchets toxiques de plus de 200 tonnes stockés en

dehors de l'usine, ces déchets qui contiennent l'Hexavalent menacent même les riverains. Les 29 carrières existantes sur tout le territoire de la wilaya représentent elles aussi une forme de pollution puisqu'elles sont implantées à proximité des monts et montagnes et parfois à proximité des villages (Terga) et l'usage des dynamites pour les explosions relatives à l'exploitation de ces carrières, menacent la santé de l'homme et même l'équilibre écologique.

Autant de formes de pollution, note le rapport de la commission de l'environnement de l'APW qui interpelle au premier degré la société, la rue et l'école en vue de lancer des campagnes de sensibilisation à travers les établissements scolaires, d'organiser des journées d'étude en direction des élus de l'APC pour montrer les dangers de la pollution, activer les projets de centres d'enfouissement techniques afin d'en finir avec les décharges sauvages qui nuisent à la santé de l'homme et la beauté de nos villes, interdire de jeter les ordures à la Sebkhia d'El-Amria, car celle-ci est une zone humide et devra

être classée comme zone protégée, généraliser les stations d'épuration à travers toutes les communes de la wilaya, protéger les forêts de tous types de dégradation et encourager les campagnes de reboisement en vue de lutter contre l'érosion.

D'autres recommandations ont été décidées par les élus de l'APW pour lutter contre la pollution comme la rénovation des incinérateurs au niveau des hôpitaux, la réactivation de la police urbaine en vue de contrôler les constructions anarchiques, la création d'associations actives dans le domaine de l'environnement, l'organisation de concours interquartiers et même intervilles pour encourager la ville la plus propre.

Enfin, il y a lieu de noter que les journalistes et correspondants de presse ont boycotté le 1<sup>er</sup> point de la session de l'APW relatif à la présentation et lecture du rapport des activités de la wilaya pour 2006, et le plan d'action pour 2007 et ceci, en raison du fait que les journalistes n'ont pas reçu de documents relatifs au point sus-cité.

S. B.

## COMMEMORATION DE LA FETE DE LA VICTOIRE

### Pour que nul n'oublie

Dans le cadre de la commémoration du 45<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire, le secrétaire général de la wilaya, M. Saci en remplacement du wali, parti à Alger pour une mission de travail, accompagné des responsables locaux et de la famille révolutionnaire, s'est déplacé dans les communes de Sidi-Ahmed et Sfia pour la baptisation d'une annexe de formation professionnelle qui portera désormais le nom du chahid "Didaoui Hachemi" ainsi que la nouvelle cité de 30-

Logements sociaux au nom du chahid Kouidri Bahous tombé au champ d'honneur en 1957.

La célébration de cette journée historique a été également marquée par plusieurs manifestations culturelles et sportives qui se sont déroulées à l'école fondamentale de Sidi-Ahmed et c'est par une remise de cadeaux que fut close cette cérémonie dans une atmosphère de convivialité.

M. B. Amine

## TIARET

## Le wali rouvre le dossier de l'agence foncière

Le dossier relatif à la gestion de la direction de wilaya du foncier, dont le directeur et deux autres responsables ont été suspendus dernièrement par le wali, a été remis sur le tapis dimanche avec une décision ferme d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de tous ceux qui sont à l'origine du pourrissement ayant entaché cet organisme ces dernières années.

En effet, après s'être enquis du rapport établi par une commission désignée à cet effet, le chef de l'exécutif de la wilaya de Tiaret a annoncé le lancement d'une campagne d'assainissement sur tout ce qui a trait aux transactions des lots de terrain opérées par l'agence. Idem pour ce qui est du volet finances qui devrait faire l'objet d'une enquête approfondie, a déclaré le premier responsable de la wilaya reprochant aux gestionnaires la nonchalance dans la gestion de ce secteur, dans la mesure où certains bénéficiaires, dira-t-il, ne se sont acquittés que d'une partie insignifiante du montant global des biens immobiliers octroyés.

Dans le même contexte, des instructions ont été données pour l'annulation voire l'interdiction de l'attribution de gré à gré des locaux commerciaux au niveau des cités des 45 et 88 Logements LSP avec le recours impératif aux enchères publiques de manière à assurer une meilleure transparence à même d'asseoir une stratégie de concurrence loyale entre les postulants.

Mourad Benameur

## SIDI-BEL-ABBES

## Des mineurs dérobent les cachets de la direction d'une école

Décidément, les voleurs, et dans cette affaire ce sont des mineurs, s'intéressent de plus en plus aux objets dont l'utilisation à mauvais escient est un très grave délit pour les institutions étatiques ou privées.

En effet, le 16 mars dernier, le directeur d'une école primaire dans le chef-lieu de Sidi-Bel-Abbès, a déposé plainte après la visite insolite de son bureau et la disparition de cinq sceaux de son administration et d'un poste radio. Après une surveillance discrète, les services de sécurité sont arrivés à identifier les voleurs en l'occurrence les nommés D. A. (12 ans), B. L. (16 ans) et Ch. R. (15 ans) qui ont été arrêtés.

Fort heureusement, tous les cachets ont pu être récupérés à temps. Les mis en cause ont été présentés le 17 mars dernier devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès.

L'on se demande, à quoi étaient destinés les cachets volés ?

A. M.

## MASCARA

## Célébration du 19 Mars et mesures liées au développement à Aïn-Fekan

La daïra de Aïn-Fekan, située à environ 35 km du chef-lieu de la wilaya de Mascara, compte deux communes avec Aïn-Fras comme seconde localité et une vingtaine de douars.

Elle a été choisie pour la célébration du 19 Mars. Cette date de 1962 à deux jours du 21 de la même date annonçait déjà le printemps pour l'Algérie. La commémoration a eu lieu au lycée de la localité de Aïn-Fekan qui, à l'instar du reste de la wilaya, s'est vu enrichir par des mesures de développe-

ment. Des travaux de réhabilitation du stade communal ainsi que la construction de gradins ont été lancés à cette occasion pour un coût global de 13,7 millions de dinars. En aparté de la célébration de cette date historique, il sera également procédé à la réception du château d'eau destiné à l'amélioration de l'AEP.

Dans le chapitre habitat rural, la commune mère a bénéficié de 188 aides à l'habitat rural dans le cadre du programme 2005/2009.

M. Meddeber

## BECHAR

## Une affaire de terrorisme devant la 1<sup>re</sup> session criminelle

La 1<sup>re</sup> session criminelle du tribunal de Béchar ouverte samedi 17 mars durera jusqu'au 28 du même mois. 13 affaires sont enrôlées dans cette session parmi lesquelles certaines sont liées au terrorisme, notamment.

Ce dimanche, 4 individus, accusés de détention d'armes de guerre et de munitions et d'aide à un groupe terroriste inconnu, ont défilé devant la barre. Tous les quatre ont été arrêtés le 11 juillet dernier dans les environs de Benzireg (50 km au nord de Béchar) à bord d'un véhicule de marque Mitsubishi par des éléments de la Gendarmerie nationale.

Le principal accusé, R. Boudjemaâ, 55 ans, portait dans ses bagages une arme, et des munitions. Il a écopé de 8 années de prison ferme. Le second, D. Abdallah, 53 ans, était au moment de leur arrestation, en possession de neuf balles de calibre 7,62. Il a été condamné à 6 ans de réclusion criminelle. Le cousin de ce dernier, D. Ahmed, 44 ans, propriétaire du véhicule et B. Ahmed, 63 ans, accusé d'avoir vendu l'arme à R. Boudjemaâ se sont vu infliger 4 ans de détention chacun.

Lies Mourad